

SAINT Lambert

MAGAZINE DE SAINT LAMBERT LA POTHERIE

infos

NOVEMBRE 2019 - N° 94



SAINT-LAMBERT
LA-POTHERIE ■ ■ ■

S O M M A I R E

03 | Dossier Budgétaire

05 | Vie de la commune

07 | Intergénération

08 | Associations

10 | En images

11 | Infos pratiques

12 | Agenda

I N F O S

Mairie
4 rue Felix Pauger
49070 St Lambert-la-Potherie

Tél : 02 41 77 55 06
Fax : 02 41 77 51 56
communication@saintlambertlapotherie.fr
www.saintlambertlapotherie.fr

Directeur de la publication :
Pierre VERNOT, Maire
Tirage : 1 300 ex
Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal : 4^e trimestre 2019

Conception graphique et réalisation :
A4 éditions - 02 41 720 700

Photo de couverture : © Guy Poitou

Édito

A l'aube d'une nouvelle année électorale qui verra l'arrivée d'un nouveau maire sur notre commune, il nous a semblé important de co-rédiger cet édito.

Depuis le début de notre mandat en 2014, nous avons eu pour objectif d'accroître l'autonomie financière de notre commune, mais également de diminuer significativement son endettement en maintenant un niveau d'investissement conséquent et des services dont les Lambertois peuvent profiter quotidiennement.

Cette année encore, notre volonté est de ne pas augmenter la fiscalité locale d'une part, mais également de poursuivre le désendettement de la commune.

Comme chaque fin d'année, nous vous présentons un dossier thématique « finances », et nous organisons une réunion publique sur le débat d'orientations budgétaires qui aura lieu **le vendredi 13 décembre à 20h30** en salle du conseil. Venez-y nombreux !

Durant ce mandat, notre commune, en transférant à ALM (Angers Loire Métropole) la zone d'activités de Vilnière viabilisée en 2010, a poursuivi son désendettement qui s'élevait en 2013 à 1401 €/habitant et qui descendra en 2020 à 366 €/habitant. Il faut souligner que cette opération a été réalisée tout en continuant à investir (voirie, restructuration du centre bourg, etc.) et en gérant la baisse des dotations de l'Etat (dotation générale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale, etc.).

Pour élargir les perspectives, voici quelques nouvelles du budget d'ALM :

Alors que les dépenses de la commune représentent (compte administratif de 2018) 568 €/habitant, celles d'ALM s'élèvent à 1 100 à 1 300 €/habitant en fonction des investissements des budgets annexes (transports y compris tramway, eau assainissement, déchets, etc.) Sans accroître l'endettement d'ALM de 2015 à 2018, 70 millions d'euro d'investissement dans la seconde ligne de tramway ont été autofinancés et des marges ont été dégagées pour financer à partir de 2020 les annuités d'emprunt pour terminer les travaux de la seconde ligne de tramway. Celle-ci, au total, coûtera 250 millions d'euro HT.

En eau assainissement, nous (ALM) avons des usines neuves et nous avons accru de près de 50% les investissements dans les réseaux, mais il reste encore d'importants efforts à faire en ce domaine : l'âge moyen des réseaux renouvelés approche le siècle ce qui est encore très supérieur à leur durée de vie technique (70 à 80 ans).

Pour le service déchets, le désendettement s'accélère tout en accompagnant la reconversion du site de Biopôle.

Pour la dette, en 5 ans nous sommes passés de 100 millions d'euro d'emprunts à risque (adossés au Yen ou au Franc suisse) à 27 millions d'euro.

En ces derniers jours de l'année, les élus de la commune vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, de très bons vœux pour l'année 2020 qui approche. Soyez nombreux à venir à la cérémonie des vœux accompagnée de la traditionnelle galette des rois **le vendredi 10 janvier 2020 à 18h30 à la salle communale.**

DOSSIER BUDGETAIRE

Les orientations budgétaires pour 2020

Comme chaque année, nous vous présentons les grandes orientations budgétaires qui seront soumises à débat public le vendredi 13 décembre 2019 à 20h30 en salle du conseil. Venez-y nombreux !

Les recettes de fonctionnement sont détaillées ci-dessous en milliers d'euros, et en comparaison des années précédentes.

Vous remarquerez qu'elles sont relativement stables (croissance de 1%) (hors cession de la ZA Vilnière budgétée en 2019), et que les impôts locaux représentent près des 2/3 du total **des recettes de fonctionnement**.

Budget annuel des recettes

	2017	2018	2019	2020
	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET
	K€	K€	K€	K€
Atténuation de charges	45	5	20	5
Cantine / Garderie	100	85	100	100
Autres produits des services et du domaine	17	38	39	38
Impôts locaux	1 220	1 250	1 250	1 280
Dsc, Fpic, droits de mutation	185	185	217	227
Dotation globale de fonctionnement	337	338	343	343
Contrats aidés et divers	0	1	1	1
Autres participations	27	35	35	35
Revenus des immeubles	44	40	40	40
Autres produits	1	5	1	1
Cessions d'actifs et divers exceptionnels	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	1 976	1 982	2 046	2 070
Reversement ZA Vilnière	0	0	1 294	0
TOTAL	1 976	1 982	3 340	2 070

A noter pour 2019, le reversement de la ZA Vilnière pour un montant total de 1 294 K€

Le conseil municipal privilégie une stabilité des taux d'imposition pour l'année 2020.

Nous avons budgété une croissance des bases locatives décidées par l'Etat de l'ordre de 1 %, mais craignons que, contrairement aux propos tenus par le Président de la République, la suppression de la taxe d'habitation et sa compensation par l'Etat au profit des collectivités locales ne soit pas revalorisée annuellement dans les mêmes proportions que l'inflation.

Dans le détail, les dépenses de fonctionnement prévisionnelles évoluent comme suit :

Budget annuel des dépenses

	2017	2018	2019	2020
	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET
	K€	K€	K€	K€
Achats cantine, électricité, école, divers...	219	224	205	208
Loyers, entretien, assurances	99	135	130	146
Honoraires, bulletins, annonces, tél, etc...	109	110	92	89
Taxes foncières et autres	22	21	22	16
Masse salariale	770	770	840	820
Indemnités élus et divers	78	80	80	80
Participations organismes divers	29	22	22	27
Participation à ALM	214	418	180	180
Subventions	369	319	309	329
Intérêts des emprunts	75	69	50	42
Subvention équilibre ZA GR	190	115	0	0
Dotation aux amortissements	22	22	22	22
Autres éléments exceptionnels	5	5	5	4
Cessions d'actifs et divers exceptionnels	0	0	0	0
TOTAL	2 201	2 310	1 957	1 963

Notre volonté demeure de maintenir les charges de fonctionnement à un niveau relativement faible afin de ne pas grever la capacité d'autofinancement de la commune sur son budget principal.

Au niveau des investissements, nous envisageons le remboursement du capital des emprunts déjà souscrits à hauteur de 102 K€ et une enveloppe budgétaire globale d'environ 300 K€. Comme annoncé lors de la campagne électorale de 2014, il n'est pas prévu de recours à l'emprunt (sauf point ci-dessous).

Parmi les projets en cours, nous pouvons vous indiquer que nous travaillons sur le dossier « habitat seniors » en centre bourg et sur la ZA de Gagné qui verra dans les années à venir la construction d'environ 200 logements (bien entendu, un ou plusieurs emprunts seront à souscrire dans le cadre de ce programme).

Nous restons à votre disposition pour en parler lors du prochain débat d'orientations budgétaires qui aura lieu le vendredi 13 décembre prochain à 20h30 dans la salle du conseil municipal.

JEUNESSE

Conseil Municipal des Enfants

Ce début d'année scolaire est marqué par l'élection des CE2 au conseil municipal des enfants.

Mis en place l'année dernière, le nouveau CME avec élection/renouvellement d'un tiers des conseillers à chaque rentrée permet de maintenir une dynamique, une transmission et une continuité des projets facilités par rapport au fonctionnement précédent.

Pour cette nouvelle année, il fallait donc élire 6 nouveaux conseillers (4 pour Félix Pauger et 2 pour St Maurille). Après une présentation du CME dans les écoles mi-septembre, les enfants ont pu préparer leur lettre de candidature et affiche de campagne. Installée dans les deux écoles et sur le parking de la mairie, ces dernières ont permis à tous les enfants et habitants de découvrir les projets qui pourraient être réalisés dans les prochains mois. Chasse aux œufs, installation de boîtes à livres ou hôtel à insectes, rencontre sportive entre les deux écoles, les sept candidats (4 pour Félix Pauger et 3 pour St Maurille) ne manquaient pas d'idées.

Après cette campagne électorale, place au vote. Carte d'électeur en main, après un passage dans l'isoloir, les CE2 des deux écoles ont pu glisser leur enveloppe dans l'urne installée pour l'occasion dans la salle du conseil comme lors des élections présidentielles ou municipales. Une fois les 43 votants sur 44 inscrits passés aux urnes, place au dépouillement et à l'annonce des résultats.

Les 4 candidats de Félix Pauger obtenant tous des voix, ils ont été élus d'office vu les 4 places à pourvoir. Pour St Maurille, les trois candidats ayant respectivement récoltés 19, 20 et 21 voix, la décision a été prise de tous les élire. Le travail de candidature et de campagne ayant été fait dans les règles de l'art.

Les sept nouveaux conseillers ont rapidement été mis au travail puisqu'après un conseil d'installation devant les élus du conseil municipal lundi 14 octobre, ils ont retrouvé leurs collègues du CME dès le mardi 15 octobre. Le CME sera divisé en deux commissions de travail. Une première aura pour mission la mise en place d'événements sur la commune (matinée citoyenne, boum, soirée jeux, etc.), la seconde sera davantage orientée sur des projets d'installation d'équipements sur la ville (boîte à livres, hôtels à insectes, etc.)



Matinée citoyenne

Le samedi 21 septembre 2019, à l'initiative du conseil municipal des enfants, les lambertois étaient invités à se regrouper à la mairie pour une matinée citoyenne de ramassage de déchets. Accompagnés du soleil, une quarantaine de personnes divisés en deux groupes ont donc déambulé dans les rues, chemins et forêts de la commune à la recherche de plastiques, bouteilles et autres débris. Les mégots étaient quant à eux ramassés à part pour être mis dans des bouteilles plastiques en référence au #fillthebottlechallenge présenté dans le dernier St Lambert Info. Plus de 17 kg de déchets ont finalement été ramassés. La matinée s'est terminée par le partage d'un verre de l'amitié et l'opération devrait être reconduite puisqu'elle figurait de nouveau dans les projets portés par les nouveaux élus du CME.





ESPACES VERTS

Désherbage raisonné

Il s'agit d'une nouvelle solution de biocontrôle à base d'huile de colza utilisée par le service technique pour contrôler les herbes indésirables sur la commune. Un protocole doit être respecté dans le cadre de son utilisation (traitement localisé, conditions climatiques, temps de pose, etc.)

Le Katoun est un produit d'origine naturel, inscrit sur la liste officielle des produits de biocontrôle, qui permet de maintenir la flore rencontrée dans les zones de parcs, jardins et trottoir, de cimetières et de voiries et sur les surfaces perméables. Par son action, la plante se déshydrate et se dessèche en quelques heures. Depuis le 10/11/2016, le Katoun est officiellement reconnu comme une méthode alternative au désherbage chimique traditionnel.

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2017, les produits phytopharmaceutiques sont interdits pour désherber les espaces verts, certaines voiries et les allées de parcs et jardins communaux, à l'exception de l'utilisation des produits de biocontrôle.

Le produit est actuellement en phase de test dans le centre bourg et sur le parvis de l'Eglise.

RECRUTEMENT

Agence Postale Communale

Mme Valérie RETIF vous accueille à l'agence postale depuis le 21 octobre. Elle assurera cette fonction une semaine sur deux, avec Marie DECROMBECQUE.

ÉCOLES

Portail famille

Plusieurs dysfonctionnements ont été constatés suite à la mise en place du portail famille par la société Cosoluce. Nous avons pris note des remontées qui ont été faites et travaillons sur la régularisation et à l'amélioration de ce service.

INTEMPÉRIES

Les intempéries qui ont frappé la France le 14 octobre dernier n'ont pas épargné notre commune. En effet, en milieu d'après-midi, une mini-tornade s'est engouffrée dans le préau central de l'école Félix Pauger et est ressortie en soulevant la toiture en zinc qui s'est repliée sur elle-même et est retombée sur une partie des bâtiments.

L'école a dû être évacuée en urgence en raison des infiltrations importantes d'eau qui traversaient l'isolation mise à nue et parvenaient jusque dans les classes. Grâce à l'intervention rapide des pompiers, élus, enseignants et agents, les enfants ont pu être mis en sécurité ou remis à leurs parents venus les attendre pour la sortie des classes et une partie du mobilier a été évacué afin de le préserver. Les élèves de 3 niveaux n'ont pas eu classe pendant les 2 jours qui ont suivi afin de permettre aux entreprises YOU et SERVILOC d'intervenir en toute sécurité pour descendre la toiture et procéder au bâchage par le dessus.

4 classes ont été déplacées dans les locaux périscolaires et au sein de la mairie afin de permettre aux enfants de reprendre l'école jusqu'au vacances scolaires de la Toussaint ; les toitures endommagées ayant été rapidement réparées, 2 classes ont pu ré-intégrer leurs salles le week-end qui suivait afin de libérer les locaux périscolaires pour l'accueil des enfants du Centre de Loisir dès lundi.

Les 2 autres classes ayant subi des dégâts plus importants dus aux infiltrations ont quant à elles été transférées dans des modulaires installées sur le plateau de la cour de l'école en attendant la remise en état de la toiture et des classes.

Suite à l'expertise et les disponibilités des entreprises, les travaux devraient débuter au moment des vacances de Noël. Ainsi, les classes seront moins impactées par la réfection de la toiture.



HISTOIRE DE ST LAMBERT :

Dolmen de la « Pierre aux Fées »

Une des plus anciennes traces de vie humaine à Saint Lambert la Potherie nous est rappelée par la présence du dolmen de la « Pierre aux Fées » au domaine de la Coltrie. Saint Lambert devait être habité depuis fort longtemps (environ 5000 ans). Ce dolmen serait l'un des plus importants d'Anjou après celui de Bagneux. Différents objets préhistoriques ont été retrouvés lors de fouilles (haches, pierres polies, ...).

Attention, le dolmen est sur un terrain privé.



Les registres paroissiaux

Les registres paroissiaux sont des sources importantes d'informations sur la vie des habitants de nos communes avant l'archivage de documents par celles-ci.

Voici la transcription de quelques actes choisis sur les registres paroissiaux de Saint Lambert-la-Potherie ; à noter, l'écriture très approximative et en vieux français.

Sépulture du nommé la plaine. Depuis ce jour l'on a appris qu'il se nomme Jean diard originaire de Villevesque.

« Le deuxième jour de juin mil six cent quatre vingt huit a esté faite la bénédiction de la grosse cloche de cette paroisse par nous curé sousigné laquelle a esté nommée Marine Magdeleine par Messire Marin Boylesve chevalier seigneur de la maurouzière, Conseiller du Roy et président au siège praisidial d'Angers et par Dame Magdeleine Lannier, veuve de feu Messire Marin Boylesve suivant chevalier seigneur de la Maurouzière, Conseiller du Roy et son maistre d'hostel ordinaire soussigné et autres présents.» (Les signatures suivent)

« Le vingtième jour des novembre mil sept cent trente six sur l'heure de cinq heures du soir a été enterré dans le petit cimetière de céans le nommé la plaine, ne sachant point son nom de Baptême mort comme subitement, garçon charon de son métier qu'a travaillé à Angers pendant cinq mois chée le nommé muset maître charon entrée brionneau à Saint Jacques et quelques temps dans une paroisse et dit-on de la paroisse de Villeveque, par moy enterré soussigné ont été présents pierre Jollivet Sacristain, jean charlot. mathurin suitot, pierre Colmilier charon et plusieurs autres tous de cette paroisse qui ont déclaré ne savoir signer.» (Le curé signe)

Contact par mël avec le groupe « Histoire de St Lambert » : histoireslp@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a fait le plein de nouveautés cet automne. Venez les découvrir !

Les nouveautés jeunesse (romans, « Premières Lectures », albums, BD et documentaires) sont d'ores et déjà en rayon.

Parmi la trentaine de nouveaux romans français ou étrangers du rayon adulte, nous vous proposons :

La Cage Dorée, de Camilla Läckberg

Dans les hautes sphères suédoises, Jack quitte son épouse dévouée pour sa jeune collaboratrice. Cela ne manque pas de réveiller les pulsions les plus perverses de sa femme qui n'hésitera pas à lui faire vivre le pire pour se venger. Premier d'un diptyque, ce livre est celui d'une vengeance cruelle et méthodique, celle d'une femme trompée qui met tout en œuvre pour réduire à néant celui qui l'a humiliée. Camilla Läckberg ajoute à ce roman féministe et cru une touche « noire » qui fait tout son talent.



Pourquoi tu danses quand tu marches, d'Abdourahman Waberi

Un matin, à Paris, une petite fille interroge son père : « Dis papa, pourquoi tu danses quand tu marches ? ». La question est innocente et grave. Le père ne peut pas se dérober. Il faut réveiller les souvenirs, retourner à Djibouti, au pays de l'enfance. Dans ce pays de lumière et de poussière, où la maladie, les fièvres d'abord puis cette jambe qui ne voulait plus tenir, l'ont rendu différent, unique. Un récit intimiste et pudique, d'une grande force, à la fois bouleversant quand il évoque les difficultés du narrateur, et sensible, à l'évocation de la renaissance, grâce à la littérature et aux études. Un livre qui ne peut que toucher ses lecteurs.



FOOTBALL

Le club depuis 4 ans regroupe les communes de St Lambert, St Jean, St Léger, St Martin et accueille aujourd'hui plus de 200 licenciés.

Il est composé de 4 équipes adultes, 2 seniors et 2 vétérans, ce qui représente 80 licenciés.

Chez les seniors, après une saison difficile et une descente en 3^{ème} division, le club s'est donné les moyens pour réussir cette nouvelle saison en recrutant un nouvel entraîneur Mohamed Msaidie et un entraîneur adjoint David Marais, tous les 2 sont domiciliés sur la commune de St Lambert. A cela s'ajoute le recrutement de joueurs d'expérience. Les résultats sont satisfaisants avec notamment l'équipe fanion qui est 1^{ère} de son groupe.

Pour les vétérans, l'augmentation des effectifs permet cette année d'aligner des équipes au complet et d'avoir une équipe B plus compétitive.

Par manque d'effectif Loisirs, nous n'avons pas pu constituer d'équipe dans cette catégorie.

Concernant les jeunes, l'école de foot (de 6 à 13 ans) continue sa progression en effectif et atteint près de 90 licenciés. Beaucoup nous envie cette situation car c'est là l'avenir de notre club. Les entraînements, encadrés par des



éducateurs et des jeunes du club, se déroulent tous les mercredis sur le stade de St Lambert.

Après l'arrêt du groupement avec la PossoSavennières, nous avons réussi à constituer une équipe U15. Ce groupe, très soudé, a réalisé une très bonne première phase et évolue maintenant en 2^{ème} division. Malheureusement il n'a pas été possible de constituer une équipe U17. Le bureau travaille déjà pour former cette équipe la saison prochaine. Le bureau remercie tous les bénévoles qui chaque week-end organisent et encadrent les compétitions et remercie les communes pour l'entretien des équipements...

**Contact : Vincent Delépine 06 18 82 02 09
et Bernard Gingreau 06 85 76 20 84**

BASKET



Le mercredi 16 octobre, nos jeunes basketteurs (U9 - U11) se sont retrouvés pour fêter l'Halloween du Basket (ateliers basket, jeux, déguisements, ...).

Les petits « sorciers » et « sorcières » du basket étaient encadrés par les « aînés » des catégories U13 et U11 (une vingtaine de jeunes bénévoles) ainsi que par Perrine Barré, l'entraîneur principale du club.

Pas de vacances pour le Lamboisières Martin Basket, une soixante d'enfants des catégories U13 et U15 (garçons et filles) ont participé au stage des vacances de la Toussaint.

A vos agendas

La galette des rois et le tirage au sort de la tombola auront lieu le Dimanche 12 janvier 2020 à Saint-Léger-de-Linières (St Léger des Bois). Les plannings de la seconde phase des championnats seront annoncés lors de cette journée.

Avis à la population

Toute personne souhaitant s'investir dans les différentes commissions du club (sponsoring, animation, technique et autres) est la bienvenue. N'hésitez pas à vous faire connaître des représentants de Saint-Lambert.

Vous pouvez suivre toute l'actualité du club via Facebook. Retrouvez tous nos plannings de matchs et informations sur notre site web : <http://club.quomodo.com/lmb49> Pour tous renseignements, contactez notre secrétariat : lmb49.stlambert@gmail.com

RONDE DES LUTINS

Bourse aux Jouets



La Ronde des Lutins, association d'assistantes maternelles de St Lambert, organisait sa 18^{ème} Bourse aux Jouets, Puériculture et Vêtements bébés de 0 à 12 mois.

L'événement organisé dans la salle communale par, et au profit de l'association est devenu, au fil des ans, incontournable à Saint Lambert la Potherie !

Qui sommes-nous ?

La Ronde des Lutins est une association qui regroupe 7 assistantes maternelles de St Lambert.

Tous les jeudis matins de 9h à 11h, diverses activités sont mise en place et réservées aux enfants de 0 à 3 ans, en accueil chez leur assistante maternelle : motricité, transvasement, peinture, petit bricolage... Un temps de socialisation et d'éveil très apprécié.

Cette année, nous organisons 2 Bourses aux jouets, Puériculture, vêtements de 0 à 12 mois, le 19 octobre 2019 et **le 4 avril 2020** (Jeux Plein Air), les bénéfices serviront à financer l'achat de matériels de motricité, de motricité fine, matériels de bricolage, de nouveaux jouets et à proposer des spectacle pour les enfants de l'association.

Sur les tables, on trouvait de nombreux jouets filles et garçons, livres, puzzles, déguisements, jeux électroniques ... Puériculture : poussettes, lits pliants, chaises hautes, petites puéricultures ; Vêtements bébés de 0 à 12 mois

Contact : Lydie Bourget, présidente de la Ronde des Lutins
larondedeslutins.lybourget@gmail.com

50

déposants

(1 de + que l'an passé)

+ 1000

produits

ont été proposés à la vente

200

visiteurs

ont parcouru les allées

(50 de + que la dernière bourse)

Toujours une très bonne affluence, de bonnes ventes pour les déposants
 Encore une réussite, des particuliers contents de leur achat et vente !
 Les Bourses dédiées au monde des enfants attire toujours énormément !
 Des achats de jouets très intéressants à l'approche des fêtes de fin d'année
 Résultat pour l'association la Ronde des Lutins aussi satisfaisant que l'an passé.





▲ Le grand concours de belote organisé par le club de la Joie de Vivre s'est déroulé le jeudi 24 octobre. Pas moins de 114 équipes étaient présentes pour ce rendez-vous. Un lot de viande a été remis à chaque participant.



◀ Le dimanche 13 octobre s'est déroulé, comme chaque année, le repas des aînés. 106 convives avaient répondu à l'invitation. Le repas a été préparé par Green Traiteur (installé à St Lambert) et servi par les membres du conseil municipal. L'animation, très réussie, a été assurée par Patrick Laville. Ceux et celles qui le souhaitent ont pu chanter et danser jusqu'en début de soirée.

▶ Le dimanche 10 novembre a eu lieu la commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale.





IDENTIFICATION DES CHIENS ET DES CHATS

Ce dispositif est encadré par la loi, le code Rural (article L212-10) prévoit en effet qu'un animal ne peut être cédé ou acquis (à titre onéreux ou gratuit), même entre particuliers, s'il n'est pas identifié (par un procédé agréé par un arrêté du ministre chargé de l'agriculture).

Il s'agit en effet du seul moyen officiel de prouver l'existence d'un animal, ses origines, d'attester des soins qu'il a reçus et des informations le concernant. L'identification est à la charge du cédant.

Le service Filalapat est dédié aux animaux perdus, vus, trouvés. Il est adossé au Fichier National d'Identification des carnivores domestiques (chiens, chats et furets), géré par la société I-CAD sous délégation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

www.filalapat.fr/ ou à retrouver en application.

ELECTIONS MUNICIPALES Plusieurs échéances en 2020

Les élections des conseillers municipaux et communautaires auront lieu **le dimanche 15 mars pour le 1^{er} tour** et **le dimanche 22 mars 2020** dans le cas d'un second tour.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées au plus tard **le vendredi 7 février 2020**.



INTERNET

Un coup de jeune pour le site

Le site internet fait peau neuve ! Il se veut plus lisible et aéré avec des rubriques spécifiques pour chaque thématiques. L'actualité sera mise en avant ainsi que l'agenda des manifestations ! Ce changement vient après ceux du logo et du St Lambert Info de ce début d'année.

N'hésitez pas à venir le visiter, l'adresse n'a pas changé. www.saintlambertlapotherapie.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour tout problème concernant le ramassage et la saturation des points TOM, contacter Angers Loire Métropole :

0 800 41 88 00



JARDINS DES VERDIERS

1 jardin est actuellement disponible

Contact : M. TURCO Michel au **02 41 77 59 20**



FOOD TRUCK

Mardi : CAMILL'ON

- Burgers – Bagels et Salades

Vendredi : BENI BURRITOS

- Cuisine Mexicaine

Samedi : BABASS PIZZA

- Pizzas

DÉCEMBRE

EXPOSITION TERRITOIRE INTELLIGENT

Lors du conseil communautaire du 10 décembre 2018, les élus d'Angers Loire Métropole ont voté à l'unanimité le lancement du projet «territoire intelligent». Une démarche de long terme, qui doit doter le territoire d'outils innovants en matière de gestion des énergies, de services publics, de relation à l'habitant...

Une exposition a été réalisée afin de communiquer sur les enjeux du territoire intelligent et le rendre plus concret auprès des habitants.

Cette exposition sera visible en mairie du lundi 2 au vendredi 13 décembre 2019.

6 DÉCEMBRE

de 16h à 19h30
Don du Sang, MCL
Beaucouzé



7 DÉCEMBRE

à 16h
Spectacle de Noël organisé par le comité des fêtes, salle communale «le Mystère de la Joglomobile» par la Compagnie Baldaboum,



12 DÉCEMBRE

de 14h30 à 16h30
Pause café des aidants « surprise de Noël » organisé par le CLIC
Renseignement : 02 41 05 11 08

13 DÉCEMBRE

à 20h30
Réunion publique
Présentation du DOB,
salle du Conseil

13 DÉCEMBRE

19h : Chants de Noël organisé par l'école St Maurille, salle communale
19h40: défilé aux lampions
20h : marché de Noël, école St Maurille

13 DÉCEMBRE

de 9h15 à 9h45
Malle aux histoires,
Bibliothèque

16 DÉCEMBRE

à 20h30
Conseil Municipal public,
salle du conseil

21 DÉCEMBRE/ 6 JANVIER

Vacances scolaires

JANVIER

10 JANVIER

à 18h30
Vœux du Maire, salle communale

23 JANVIER

Assemblée Générale de club Joie de Vivre, salle de réunion
salle communale

28 JANVIER

à 20h30
Conseil Municipal Public,
salle du Conseil

FÉVRIER

1^{ER} FÉVRIER

à partir de 18h
Loto organisé par les Lambert'oons,
salle communale

8 FÉVRIER

LMBoum organisé par le Lamboisières Basket

15 FÉVRIER

de 8h à 11h
Don du Sang, salle communale

25 FÉVRIER

à 20h30
Conseil Municipal Public, salle du
Conseil

2020

**Bonnes fêtes
de fin d'année
à tous !**

PROCHAIN MAGAZINE / N° 95

Afin de préparer au mieux le prochain magazine (parution le 14 février), le commission communication a fixé la date de remise des articles au **20 janvier 2020.**

Envoyez vos articles et photos par mail : communication@saintlambertlapotherapie.fr

Merci.